



## **CONCERTATION AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS SUR L'AMÉLIORATION DU SERVICE PUBLIC FERROVIAIRE DU 21 MARS 2018**

**Cette discussion au Ministère des transports portait sur le thème de la qualité de service et l'ouverture à la concurrence au service des territoires, en présence des organisations syndicales et patronales, universitaires, associations, représentants de l'Etat, etc.**

Le Ministère a convoqué un économiste (Yves Crozet) qui nous a présenté l'internalisation des coûts externes, notant au passage que le train est désavantagé par rapport aux autres modes, mais ne faisant aucune distinction entre Marchandises et Voyageurs.

La CGT, qui a pris compte de ces coûts dans son rapport « Ensemble pour le fer », n'a pas été contestée.

S'en sont suivies des prises de parole où le patronat demande la concurrence, la CFDT a annoncé qu'elle a réalisé un rapport pour le ferroviaire. Dans son exposé, le représentant CFDT n'a pas affirmé son opposition à la concurrence, laissant même entendre que si cela devait arriver, elle avait des propositions, comme le renforcement du contrôle et du régulateur...

La CGT a contesté cette présentation avec des chiffres et des affirmations erronées des représentants du gouvernement sur les évolutions dans les pays européens, notamment sur le fait que la concurrence augmentait la fréquentation. Chiffres à l'appui, nous avons démontré qu'entre la période de 1995 à 2015, la France a augmenté sa fréquentation de 64,8%, 66% au Royaume-Uni et 28% en Allemagne. La fréquentation des trains dépend de plusieurs facteurs internes (qualité de service, offre, prix ...) mais également externes : coût de l'automobile, des péages, du stationnement, intermodalité, etc.

A l'occasion de cette réunion et sur ce thème, le fret ferroviaire a été abordé alors que dans le projet de réforme gouvernemental, il est occulté. Nous l'avons fait remarquer.

Beaucoup autour de la table ont porté l'ouverture à la concurrence comme remède miracle aux dysfonctionnements actuels de la SNCF. Nous avons rappelé que le système manquait de développement et d'investissements et que la multiplication des opérateurs ne réglerait rien.

Nous avons eu une présentation par SNCF Réseau du processus d'attribution des sillons suite aux demandes des opérateurs.

Là, rien de bien nouveau de la part de SNCF Réseau, sauf à réaffirmer l'équité de traitement.

Cette confirmation a, une fois de plus, démontré que chacun campait sur ses positions et qu'aucune négociation n'était engagée !



## Calendrier des concertations

(En gris, les réunions passées dont les comptes-rendus ont été diffusés)

Séances	Amélioration du service ferroviaire (multilatérales)	Ouverture à la concurrence	Organisation de la SNCF	Modernisation sociale du secteur
Méthode et calendrier	Toutes les OS représentatives ont été reçues jeudi 1 <sup>er</sup> mars, ainsi que FO.			
1 <sup>e</sup> séance	Lundi 05 mars 08h30	Jeudi 08 mars Bilatérale 09h45	Vendredi 16 mars Bilatérale 10h30	Vendredi 30 mars Bilatérale 14h00
2 <sup>e</sup> séance	Mardi 13 mars 08h30	Mercredi 14 mars Bilatérale 08h00	Jeudi 05 avril Table ronde	Vendredi 06 avril Bilatérale 08h00
3 <sup>e</sup> séance	Mercredi 21 mars 08h30	Mardi 20 mars Bilatérale 09h00	Lundi 16 avril Bilatérale	Vendredi 20 avril Bilatérale 08h00
4 <sup>e</sup> séance	Mardi 27 mars 08h30	Lundi 26 mars Bilatérale 09h00		
5 <sup>e</sup> séance	Mardi 03 avril 08h30	Vendredi 30 mars Multilatérale 9h30		
6 <sup>e</sup> séance	Mardi 10 avril 08h30			
7 <sup>e</sup> séance	Mardi 24 avril 08h30			